

Appréhender les impacts du gibier sur la flore en Forêt : La méthode Brossier -Pallu

L'augmentation des populations de chevreuils, de grands animaux et de sangliers est couramment admise sur une grande partie du territoire national et reconnue préoccupante. Les dégâts agricoles explosent à cause des sangliers mais aussi des grands cervidés. Les dégâts forestiers sont néanmoins moins reconnus faute de moyens établis pour les recenser. La plateforme dégâts de gibier mise en place par plusieurs organismes dont Fransylva permettra probablement de combler ce vide et de présenter des données tangibles.

Les comptages d'animaux ne sont pas toujours le reflet de leur présence, notamment pour le chevreuil surnommé le fantôme de la forêt, il est en effet difficile de compter des fantômes. Bien que fantomatique son action sur le renouvellement des peuplements que ce soit par plantation ou par régénération naturelle peut anéantir les efforts accomplis par le propriétaire ou par les collectivités lors d'aide financière à leur réalisation.

Plutôt que de compter les animaux appréhender leur impact semble une approche plus facile et plus fiable ; C'est donc vers cette voie qu'il nous faut nous tourner.

La méthode Brossier Pallu du nom des personnes qui l'ont réalisée est basée sur ce principe. Cette méthode mise en place en 2016 a donné lieu à la publication d'un guide pratique de l'équilibre forêt gibier. Les travaux réalisés et le guide ont reçu en 2017 le premier prix des honneurs de la chasse Laurent-Perrier Groupama. Depuis cette démarche grâce à sa facilité de sa mise en œuvre et à ses résultats, se répand dans le monde forestier et cynégétique.

Cette méthode comprend 3 volets :

- un constat forestier chasseur
- un constat terrain
- une analyse des résultats et la mise en place d'un plan d'action

La rencontre forestier chasseur permet de découvrir l'action du chasseur et ses difficultés. Ils évoqueront ensemble le contenu des plans de chasse, le taux de réalisation et éventuellement la sex-ratio des prélèvements.

Le propriétaire présentera ses objectifs de gestion forestière et de renouvellement de ses peuplements. Ensemble ils conviendront qu'un équilibre doit être trouvé entre faune flore et que la chasse est un moyen de gestion forestière. L'équilibre est un des garants de la pérennité de leur relation. Ce début de dialogue indispensable est suivi de la réalisation d'un constat sur le terrain pour visualiser les impacts du gibier sur les parcelles retenues. Le forestier ou son gestionnaire et le chasseur effectuent un **constat par échantillonnage** selon les préconisations fournies dans le guide. Les impacts seront comptabilisés puis totalisés pour établir le pourcentage de tiges impactées.

Analyse des résultats et plan d'action

Si le nombre de tiges est inférieur à 15% on conclura à un impact du gibier maîtrisé ; nous acceptons les animaux il est logique qu'il se nourrissent. Si le nombre de tiges impactées est situé entre 15 et 25% on conclura à la nécessité de prendre des mesures permettant d'augmenter la faculté d'accueil par-là sylviculture et de réduire les populations par une augmentation des prélèvements, une modification du mode de chasse, ou une modification des sex ratio dans les prélèvements. Si le nombre de tiges est supérieur à 25% on conclura à l'urgence d'intervenir de façon vigoureuse et durable pour rétablir une situation normale. Dans ces cas flagrants et difficiles, l'accélération des démarches est souhaitable. Dans le cadre des assises de la forêt j'ai proposé au nom du comité des forêts, que les gestionnaires (experts) d'une propriété puissent obtenir, à l'aide de ce constat, l'augmentation de plan de chasse qu'il semble nécessaire d'obtenir et ce, avec facilité.

Cette proposition a été débattue et retenue dans la synthèse, espérons que les décideurs la retiendront

Cette méthode est simple à mettre en place. Elle est peu coûteuse et reproductible permettant un suivi dans le temps. Elle est à renouveler régulièrement pour évaluer les mesures prises en compte et leur résultat. Une formation préalable est conseillée, le CRPF, L'association des chasseurs de grands gibiers (ANCGG), le domaine de Bois Landry proposent des formations ou des rencontres en région. Le comité des forêts a consacré 2 baliveaux sur ce thème et il est probable que nous en réalisions d'autres.

La consultation et le téléchargement du guide pratique est possible sur internet via le site [https:// equilibre-foret-gibier.fr /](https://equilibre-foret-gibier.fr/)

La méthode y est présentée et illustrée l'aide de courtes vidéos remarquables et pertinentes.

Cette méthode avant tout basée sur un dialogue entre Forestier et chasseurs est une réelle avancée Sa réalisation, facile à mettre en œuvre, en fait un outil de gestion forestière qui mérite d'être appliquée, même si l'équilibre semble présent. Sa réalisation sera le moyen de confirmer cette impression ou de prendre conscience du contraire !

**François CHEDRU Propriétaire forestier (27)
Commission Equilibre Forêt-Gibier du comité des Forêts**